

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse-Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 19-81**

**OBJET : Désignation d'un délégué à la Commission Consultative Paritaire pour l'énergie du SDES**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**Date de la convocation :** le quatre avril 2019

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36<br/>Présents : 26<br/>Votants : 32</p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p>Pour : 32<br/>Contre : 0<br/>Abstention : 0</p> | <p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b></p> <p>Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON</p> |
|--|---|

**CONSIDÉRANT** le courrier en date du 21 mars dernier dans lequel le Président du SDES (Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie) a invité la CC Cœur de Chartreuse à délibérer pour désigner son représentant à la Commission Consultative Paritaire pour l'Énergie (CCPE).

**CONSIDÉRANT** que cette commission, créée par le SDES conformément à la loi de Transition énergétique pour la croissance verte et visant à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, présidée par le Président du SDES, regroupe le syndicat ainsi que l'ensemble des EPCI à fiscalité propre présents sur le territoire du SDES, à raison d'au moins un délégué par EPCI.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ (32 POUR) – Cédric VIAL ne prend pas part au vote**

- **DESIGNE** Madame Brigitte BIENASSIS, VP à l'Énergie, pour représenter la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse à la Commission Consultative Paritaire pour l'Énergie (CCPE) du Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 17 avril 2019,

Le Président,



Denis SEJOURNE.